



passionnant colloque n'ont pas entamé la sérénité d'Évelyne Pisier, directeur du Livre et de la Lecture en France, qui a prononcé le discours de clôture. Élargissant le débat, comme il convient, Évelyne Pisier présente une synthèse d'observations majeures au sujet de la Bibliothèque de France et formule quelques considérations générales. Il n'y a pas de modernité sans démocratie, mais on oppose trop souvent recherche et démocratie, affirme-t-elle. Et la décentralisation est inséparable de la démocratie. Une réflexion du poète Éluard sur le pouvoir libérateur des livres conclut son allocution.

Même s'il est publié un peu tardivement, cet ouvrage s'avère d'une très grande richesse. On y aborde des questions qui touchent principalement les grandes bibliothèques, certes, mais la nature et l'actualité des problèmes évoqués ainsi que la diversité des points de vue constituent des sources de renseignements et des objets de réflexion inépuisables. Les témoignages de bibliothécaires étrangers, qui sont trop rarement entendus lors de nos échanges, exposent des solutions adoptées dans des contextes différents, toujours instructives et souvent révélatrices. Les discussions entourant l'examen du projet de la Bibliothèque de France, et qui constituaient un objet majeur du colloque, ont révélé de nombreux antagonismes, certains de toute évidence irréconciliables, et d'autres dont l'exposition aura hâté, espérons-le, la résolution. Certains échanges, ceux touchant les catalogues bibliographiques, par exemple, auraient pu adopter, un caractère moins superficiels car la réalisation de ces instruments fondamentaux, qui mobilise des ressources écrasantes, appelle des révisions salutaires. Les témoignages sur le dépôt légal ont confirmé des disparités d'approches qui auraient mérité un examen plus attentif. De même, la question des réseaux aurait dû donner lieu, à cause de son urgence, à des amorces de concertation plus concrètes. Enfin, l'ouvrage pourtant édité avec soin regroupe inexplicablement les fonctions des intervenants à la fin, contreignant le lecteur à une gymnastique lassante et injustifiée. Il eût été pourtant simple de les insérer sous chacun des noms au début ou à la fin des textes. Malgré ces quelques réserves, *L'avenir des grandes bibliothèques* demeure un ouvrage incontournable, une

source d'informations fondamentales pour tous ceux qui s'intéressent au milieu de la documentation.

**Claude Fournier**

Bibliothèque nationale du Québec  
Montréal

---

**Musique en bibliothèques**, sous la direction de Michel Sineux avec la collaboration de Yves Alix [et al.]. Paris. Éditions du Cercle de la Librairie, 1993. 315 p. (Collection Bibliothèques)

---

Cet ouvrage se présente d'abord comme une synthèse des problèmes soulevés par la gestion de produits musicaux de plus en plus diversifiés dans les bibliothèques ou médiathèques françaises. Il se veut aussi un guide pour les aspirants bibliothécaires et pour les professionnels de la documentation musicale, en leur présentant différentes approches du phénomène musical en même temps qu'une aide leur expliquant les règles et les pratiques actuelles permettant de gérer et de diffuser les collections musicales.

Pour réaliser cet ouvrage présenté sous la forme d'un recueil, dix spécialistes du domaine musical ont apporté leur contribution. Leurs champs de travail et leurs qualifications sont tous reliés à la documentation musicale. Parmi les douze chapitres qui composent cet ouvrage de contenu varié, certains regroupements peuvent être effectués.

En premier lieu, sous la plume de Dominique Hausfater, du Département de la musique, de la phonothèque et de l'audiovisuel à la Bibliothèque nationale et de celle de Michel Sineux, de la Discothèque des Halles à Paris, le paysage de la documentation musicale en France nous est décrit. Les auteurs commencent par affirmer que les structures et les professions reliées à la documentation musicale n'ont pas évolué. À l'heure actuelle, pour rendre compte du phénomène musical, une bibliothèque ne peut ignorer les multimédias musicaux. Une spécialisation des supports par types de bibliothèques, l'inégalité de leurs richesses documentaires et de leur répartition géographique rendent partiellement compte de la réalité musicale et déroutent l'utilisateur. Le concept de

médiathèque musicale visant à satisfaire tous les niveaux de documentation musicale, sur tous les supports et pour tous les genres de musique est le fruit jusqu'à présent d'initiatives locales et de la collaboration des structures existantes. De l'avis des auteurs, il faudrait créer un réseau de médiathèques régionales avec l'aide des pouvoirs centraux français.

À la suite de cet exposé, les grandes collections patrimoniales, soit les collections de musique imprimée, sonores et audiovisuelles de la Bibliothèque nationale à Paris, ainsi que les archives audiovisuelles de l'Institut national de l'audiovisuel sont passées en revue par Elisabeth Giuliani du Département audiovisuel de la Bibliothèque de France. Le dernier point de ce volet par Yves Alix de la Discothèque des Halles traite du statut des oeuvres musicales en regard du droit d'auteur français.

Une synthèse sur le traitement intellectuel des supports musicaux présentée par Elisabeth Giuliani vient ensuite nous démontrer la complexité du traitement de la musique. Si le but est atteint, l'abondance des notions présentées de façon condensée et le langage documentaire en découragera la lecture aux non-initiés.

Une autre thématique intitulée *Éléments d'histoire des techniques de son et de l'enregistrement phonographique* est l'oeuvre de Michel Pierre, ingénieur du son. Ce dernier aborde toutes les facettes entourant l'enregistrement sonore, depuis l'histoire de la fabrication de ce support jusqu'à l'explication des principes fondamentaux du son, des procédés analogique et numérique, de l'enregistrement du son et de la technique de la restauration sonore qui permet d'extraire l'information sonore pour la copier et la diffuser. Il termine par la présentation des différents supports actuels et à venir avec les développements technologiques.

La présentation suivante de Yves Alix porte sur la place du phonogramme dans le marché des loisirs. Il fait une analyse du marché de l'industrie phonographique en insistant sur sa structure et ses problèmes. Ainsi, «il y a une disproportion considérable et croissante entre le poids économique de l'industrie phonographique et sa place réelle dans la

consommation musicale de masse» (p. 130). L'utilisation indirecte des phonogrammes menace l'industrie musicale. Pour l'industrie du livre et celle du cinéma, cette situation est moins flagrante et de plus, ces dernières sont subventionnées par les pouvoirs publics. Un autre type de problème vient du fait qu'en Occident, 5 compagnies se partagent 90% de la production et de la distribution des disques. Ce qui engendre un appauvrissement de la qualité musicale. Dans un autre ordre d'idée, avec le progrès des techniques de diffusion, l'achat des supports musicaux deviendra de moins en moins nécessaire. Ce qui risque de nuire à l'industrie phonographique.

Au début du chapitre sur les outils de la recherche discographique, Alfred Caron de la Discothèque des Halles nous invite à réfléchir sur le manque d'intérêt des pays latins pour la constitution de discographie, élément essentiel à la connaissance musicologique. Comme pour les livres, l'édition discographique possède «ses incunables, ses exemplaires uniques, ses tirages limités, ses éditions originales, ses reprints et ses contrefaçons» (p. 156). D'après l'auteur, la faute en reviendrait à la formation professionnelle qui serait non adaptée à l'évolution des supports documentaires. Différentes discographies générales et spécialisées sont ensuite énumérées ainsi que des catalogues de discothèques et de phonothèques.

Deux chapitres sont consacrés à la musique imprimée et à la littérature musicale. Après avoir présenté l'historique de l'édition musicale ainsi que les difficultés de l'édition et de la diffusion de la musique en feuilles, Dominique Hausfater explique la façon d'effectuer le choix de la partition selon la présentation musicale que l'on désire posséder et elle décrit les outils indispensables à l'acquisition de partitions musicales. Ensuite, Gilles Pierret de la Bibliothèque musicale Picpus dresse un tableau de la panoplie de véhicules littéraires musicaux selon le type de clientèle desservie.

Au point suivant intitulé: Les cadres de classement dans les discothèques publiques, un plan de classement des disques est proposé par Dominique Bertrand de la Discothèque des Halles. Il a été

élaboré par les discothécaires de la ville de Paris et de sa banlieue en fonction d'un service de prêt. Au chapitre suivant sur la gestion d'une médiathèque au quotidien, toutes les fonctions documentaires sont passées en revue par Marc Crozet de la Discothèque des Halles: acquisition, traitement, équipement, communication et mobilier. L'ouvrage se termine sur un aperçu de l'oeuvre audiovisuelle sous tous ses angles: de sa réalisation en studio à son acquisition en bibliothèque.

Cet ouvrage remplit bien sa mission de nous présenter un panorama des divers aspects de la documentation musicale dans le but de répondre aux besoins de ceux qui doivent collecter et gérer les documents musicaux. Même si certains chapitres contiennent des données factuelles qui seront rapidement désuètes, d'autres renferment des informations qui demeureront longtemps utiles aux professionnels de la documentation musicale.

En considérant le retard de la France que reconnaissent les auteurs dans l'évolution des structures documentaires françaises dans le domaine musical, cela nous amène à réfléchir sur certaines similitudes avec le Québec. Une étude de cette nature devrait être entreprise afin que soit mise en lumière la situation de nos collections musicales ainsi que leur accessibilité.

**Hélène Boucher**

Bibliothèque nationale du Québec

---

***Répertoire des journaux et périodiques courants de langue française ou bilingues publiés au Canada à l'exception du Québec, publié sous la direction d'Albert Lévesque, par l'Association des responsables de bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française au Canada. [Préface de Jean-Bernard Robichaud. Introduction de Claude Bonnelly. Présentation d'Albert Lévesque. Ottawa], ABCDEF; Moncton, Bibliothèque Champlain, Université de Moncton, 1993. xix, 73p.***

---

Voilà un document innovateur. Sauf erreur, c'est le premier et seul répertoire qui inventorie les journaux et les périodi-

ques canadiens de langue française ou bilingues publiés hors du Québec. Comme le rappelle, en introduction, le président de l'ABCDEF, «cette publication correspond pleinement au mandat que s'est donné l'Association». Or, ce mandat, rappelons-le, consiste à «favoriser l'accès à la documentation de langue française, de promouvoir les échanges d'information entre les membres particulièrement dans les domaines de la recherche de pointe et de promouvoir l'établissement de banques de données de langue française».

Cette publication constitue sans doute la première étape qui conduira éventuellement à l'intégration de son contenu dans des banques de données automatisées qui permettront une exploitation plus large. Mais, d'ores et déjà, cette publication marque un début remarquable dans l'élaboration de cet inventaire.

On y trouve 551 titres de 44 journaux et de 507 périodiques. Parmi ces 551 titres, 388 sont publiés dans la province d'Ontario, 62 au Nouveau-Brunswick, 28 en Colombie-Britannique, 27 au Manitoba, 17 en Nouvelle-Écosse, 13 en Alberta, 7 en Saskatchewan, 3 à Terre-Neuve, 3 dans les Territoires du Nord-Ouest, 2 à l'Île-du-Prince-Édouard et un au Yukon. Parmi ces publications, 345 sont bilingues et 206 sont uniquement francophones. Pour chaque titre, les responsables de ce répertoire donnent toutes les informations utiles: la périodicité, le prix de l'abonnement, les noms de l'organisme éditeur et de la personne responsable, l'adresse complète, le numéro de l'ISSN, de même qu'ils indiquent dans quel index ils sont analysés. À cet égard, il est intéressant de savoir que 129 de ces publications sont indexées tandis que 422 ne le sont pas.

Les auteurs ont également procédé à l'établissement d'un index des principaux sujets auxquels ces publications s'intéressent. Comme toujours, ce genre d'index est particulièrement utile. On a également établi un répertoire par province. Il aurait été intéressant d'y trouver un index des organismes responsables et un autre des noms de personnes.

À sa façon, cet index témoigne de la présence francophone à travers ce vaste pays. La forte participation ontarienne à ce répertoire, notons-le, est due sans doute à